# LES BÉNÉDICTINES A PARIS AUX XVII<sup>e</sup> ET XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

PAR

# ANNE VERGNE

# INTRODUCTION

La réforme lancée par le concile de Trente pour corriger les abus qui régnaient dans les couvents de femmes se répand en France et particulièrement à Paris. Si la floraison de nouveaux ordres dans la capitale a été abondamment étudiée, en revanche l'histoire des couvents de l'ordre de saint Benoît se résume souvent à quelques noms de grandes supérieures comme Marguerite d'Arbouze. Il est donc intéressant de montrer le dynamisme de cet ordre ancien et d'étudier son devenir jusqu'à la Révolution.

### **SOURCES**

Les Archives nationales ont fourni l'essentiel de la documentation. Les archives des monastères sont réparties dans trois séries. Dans la sous-série H<sup>5</sup> sont regroupés les livres de comptes et quelques contrats de rente du XVIII<sup>e</sup> siècle. La série L contient les actes de fondation des monastères mais aussi des documents divers tels que les procès-verbaux de visite des supérieurs ecclésiastiques qui donnent une idée de la vie à l'intérieur des cloîtres. Quant à la série S, on y trouve les titres de propriété des couvents. J'ai également dépouillé les dossiers de la sous-série G<sup>9</sup> afin de connaître les communautés qui ont demandé assistance à la Commission des secours instituée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Quelques plans de monastères

se trouvent dans la série N. Enfin, des documents complémentaires, registres de profession et cérémoniaux, sont dispersés dans les grandes bibliothèques parisiennes.

# PREMIÈRE PARTIE LE TEMPS DES FONDATIONS

# CHAPITRE PREMIER

# L'HÉRITAGE DE MONTMARTRE

Une fois réformée, l'abbaye de Montmartre fonde une filiale à la Ville-l'Évêque dont la première prieure est Marguerite d'Arbouze. C'est là que la jeune reine Anne d'Autriche fait sa connaissance. Cette amitié est à l'origine de la construction de l'abbaye du Val-de-Grâce, le plus célèbre des couvents de Bénédictines fondés au XVII<sup>e</sup> siècle. Quant aux religieuses de la Ville-l'Évêque, elles acquièrent leur indépendance à l'égard de Montmartre en 1647.

# CHAPITRE II

#### LES DÉVOTIONS NOUVELLES

L'ordre bénédictin se tourne vers de nouvelles formes de dévotion. Sous l'instigation du Père Joseph, la congrégation du Calvaire, fondée à Poitiers par Antoinette d'Orléans Longueville, installe deux de ses monastères à Paris. L'un est fondé par Marie de Médicis et l'autre par le roi Louis XIII.

La dévotion au Saint-Sacrement se développe au XVII<sup>e</sup> siècle. Une moniale lorraine chassée par les guerres, Catherine de Bar dite Mectilde du Saint-Sacrement, l'adapte à la règle bénédictine et fonde un établissement dans la capitale. Elle est aidée par la comtesse de Châteauvieux avec qui elle entretient une abondante correspondance et qui devait prendre l'habit à la fin de sa vie. A la fin du siècle, un deuxième couvent parisien de cet institut nouveau est fondé grâce à la duchesse d'Aiguillon.

#### CHAPITRE III

#### DES COMMUNAUTÉS VENUES DE L'EST

Trois nouveaux monastères de Bénédictines naissent du transfert à Paris de communautés venues de l'est du royaume. Deux d'entre elles viennent poussées par les dangers de la guerre. La troisième, d'abord augustine, passe à la règle de saint Benoît après un concordat avec l'abbesse de Malnoue, Marie-Éléonore de Rohan.

#### CHAPITRE IV

#### LES PRIEURÉS DE L'ORDRE MITIGÉ DE SAINT BENOÎT

Deux prieurés de Bénédictines mitigées s'établissent à Paris. Il s'agit dans les deux cas d'une fondation de caractère familial. Les fondatrices établissent un contrat en faveur d'une de leurs parentes, sœur ou nièce, qui devient la première supérieure du nouveau couvent. Ces fondations ne reçoivent l'aval du roi qu'après l'édit sur les établissements religieux de décembre 1666. Il faut donc distinguer une fondation de fait et une fondation légale.

#### CHAPITRE V

#### CONCLUSIONS

Les Bénédictines participent à la vitalité religieuse qui se manifeste à Paris dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Le contexte politique des guerres et de la Fronde explique aussi un certain nombre de fondations. Onze nouveaux couvents s'installent dans les faubourgs et particulièrement au faubourg Saint-Germain où des liens privilégiés se nouent avec l'abbaye. Les fondations sont l'œuvre des plus grands, à commencer par les reines. Les liens familiaux sont importants entre les fondatrices et les premières professes.

# DEUXIÈME PARTIE LA VIE RELIGIEUSE

#### CHAPITRE PREMIER

# L'ORGANISATION MONASTIQUE

Plusieurs établissements de Bénédictines adoptent le principe de l'élection triennale, à commencer par l'abbaye du Val-de-Grâce. Une grande stabilité s'observe cependant à la tête des monastères, dans la mesure où une même supérieure peut être maintenue. Pour ce qui est des clercs qui encadrent les couvents, confesseurs et visiteurs jouent un grand rôle. A cet égard, les procès-verbaux de visite et les règlements qui les accompagnent permettent de reconstituer la journée type d'une religieuse.

#### CHAPITRE II

#### LES VOCATIONS

Les cérémoniaux fixent les règles à suivre lors des prises de voile et des professions. Les documents conservés permettent de dresser un portrait des religieuses bénédictines. L'âge moyen d'entrée au couvent est de vingt-quatre ans. Les novices sont pour la plupart originaires de Paris et de son diocèse. Les filles de la noblesse sont majoritaires au prieuré de la Madeleine-de-Traînel et à l'abbaye du Val-de-Grâce, les filles de la bourgeoisie sont plus nombreuses aux Calvaires. Un certain ralentissement des vocations s'observe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en particulier au Val-de-Grâce.

#### CHAPITRE III

# LES RELATIONS AVEC LES AUTRES MONASTÈRES

Les monastères sont dynamiques au XVII<sup>e</sup> siècle. Les religieuses de l'abbaye du Val-de-Grâce diffusent la réforme dans le royaume. Celles de l'Adoration Perpétuelle, dont l'institut se développe, tentent d'annexer d'autres Bénédictines appartenant à la communauté de Notre-Dame-de-Liesse et leur renommée est si grande qu'elles sont appelées jusqu'en Pologne et à Rome.

Les Bénédictines n'échappent pas à l'influence du jansénisme. La communauté de Notre-Dame-de-Liesse manque de disparaître et, au XVIII<sup>e</sup> siècle, ce sont les Calvairiennes qui sont touchées.

# TROISIÈME PARTIE

# LA VIE TEMPORELLE

#### CHAPITRE PREMIER

#### LES REVENUS

Les monastères disposent de trois types de revenus principaux : les revenus tirés des terres, les rentes et la location d'immeubles. Dans ce domaine, c'est l'abbaye du Val-de-Grâce qui dispose du parc immobilier le plus important et le plus cohérent. Pour ce qui est du montant des dots, il est limité par la déclaration du roi du 28 avril 1693 et varie entre 2 000 et 6 000 livres. Tous les monastères peuvent aussi compter sur les revenus assurés par les pensionnaires, petites et grandes.

# CHAPITRE II

# LES DÉPENSES

Les monastères mènent une politique d'acquisition d'immeubles qui, si elle s'avère rentable, est dans un premier temps fort onéreuse. Mais ce sont les travaux d'entretien des bâtiments monastiques qui coûtent le plus cher. Plusieurs couvents se lancent même, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans des constructions nouvelles, preuve d'un certain optimiste lorsqu'il s'agit d'agrandissements.

Les dépenses que l'on peut qualifier d'ordinaires sont avant tout alimentaires. Leur étude est un moyen de connaître la vie quotidienne des religieuses.

# CHAPITRE III

#### LES REVENUS EXTRAORDINAIRES

Il faut entendre par revenus extraordinaires les ressources d'origine extérieure qui permettent aux monastères d'améliorer leurs finances. Ceux-ci peuvent bénéficer de la protection d'un grand personnage qui multiplie les donations en leur faveur. J'ai choisi d'étudier le cas de la Madeleine-de-Traînel dont le nom est attaché à celui du garde des sceaux disgrâcié, Marc-René de Voyer de Paulmy marquis d'Argenson.

Mais face aux difficultés de la plupart des couvents en général, le roi est obligé de prendre des mesures. Il crée la Commission des secours. Les Bénédictines y ont recours et obtiennent des aides sous forme de gratifications échelonnées dans le temps. Seul le monastère de Notre-Dame-de-Liesse est condamné à disparaître et devient l'hospice de la paroisse de Saint-Sulpice.

# CONCLUSION

Le bilan que l'on peut dresser à la veille de la Révolution est contrasté. Des monastères ont réussi à maintenir leur équilibre financier. D'autres connaissent des difficultés. Un ralentissement des vocations est sensible dans un monastère comme Notre-Dame-du-Val-de-Grâce où les religieuses semblent oublier les austérités établies par la mère Marguerite d'Arbouze, un siècle plus tôt.

En application des décrets de l'Assemblée, toutes les communautés font, au printemps 1790, une déclaration qui permet de vérifier les impressions formulées plus haut. La tourmente révolutionnaire devait entraîner leur disparition.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

Deux exemples de vœux : les uns prononcé au Calvaire du Marais en 1635, les autres à l'Adoration Perpétuelle du Saint-Sacrement de l'Autel, rue Saint-Louis, en 1763.

#### ANNEXES

Tableau généalogique de la famille d'Orléans Longueville qui comprend quatre fondatrices de monastères de Bénédictines. – Tableau généalogique de la famille de Veny d'Arbouze, pépinière de religieuses.

# ILLUSTRATIONS

Coupe de l'abbaye de Notre-Dame-du-Val-de-Grâce. – Plan de l'abbaye de Notre-Dame-du-Val-de-Grâce, gravé par Marot. – Plan du monastère de la rue Cassette. – Tableau du Père Hallé à l'autel du monastère de la rue Saint-Louis. – Plan du Calvaire de la rue de Vaugirard. – Plan de Notre-Dame-de-Grâce de la Ville-l'Évêque.

